

Liminaire au comité paritaire local du 17 avril 2012

Monsieur le président,

Tout d'abord FORCE OUVRIERE dans toutes ses instances, réaffirme son profond attachement à la liberté et à l'indépendance syndicale qui sont à la base de toute action revendicative dans la négociation comme dans l'action.

Les annonces et décisions du gouvernement accentuent l'austérité imposée depuis plusieurs années.

Déjà lourdement frappés par les effets de la crise du capitalisme les salariés sont et seront à nouveau touchés : taxes sur les complémentaires de santé, augmentation de la CSG, TVA, TVA dite « sociale », accélération et aggravation de la contre-réforme des retraites de 2010, perte de pouvoir d'achat, détérioration et suppression accentuées des services publics et des services de santé, journées de carence dans le public et le privé, etc.

L'austérité est inacceptable. FO combat cette « dictature de la dette » qui sacrifie les dépenses les plus essentielles pour réduire un endettement public dont les salariés ne sont pas responsables.

En s'enfermant dans cette logique d'austérité, les gouvernements fragilisent la démocratie et les inégalités l'emportent sur la solidarité et le progrès.

Tous les agents de la fonction publique subissent le gel de la valeur du point d'indice.

Il est intolérable que plus d'un million de fonctionnaires aient un traitement inférieur au SMIC et que certains soient plongés dans une précarité avérée.

Force Ouvrière s'oppose à l'individualisation des rémunérations, notamment par la mise en place de dispositifs de prime au mérite et d'intéressement, par définition arbitraire.

Ce Comité technique local comporte un ordre du jour simplifié : approbation des p-v des comités techniques précédents et campagne de déclaration de l'impôt sur les revenus 2012/2011. La campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu est un moment très fort pour nos services. Les difficultés constamment rappelées chaque année par les organisations syndicales sont confirmées par la remontée des chiffres de fréquentations de nos services. L'augmentation en fréquentation est de 22.55% entre 2010 et 2011. L'année 2012 connaît son lot de suppression d'emplois. Cette campagne fiscale est la première qui comporte des dispositifs qui vont toucher tous les contribuables (non revalorisation du barème, plus value de cession imposable, suppression des déclarations à l'IR partielle en cas d'événement survenu dans

l'année). Tous ces changements législatifs ne peuvent que générer un afflux supplémentaire dans des services qui sont constamment au bord de l'explosion . Nos activités sont des missions de service public. Toutefois cette course incessante entre la qualité et la rapidité de traitements des demandes des usagers n'est pas tenable. Nous ne pouvons que reprendre pour partie notre liminaire du 30 mars car « Au quotidien , l'ensemble de nos services ne parvient plus à assurer ses missions ou le fait dans des conditions dégradées »

A ce titre, F.O.-DGFIP exige l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, des réorganisations et restructurations des services et le maintien de toutes les missions. En effet la remise en cause de ces dernières a contribué à une dégradation continue des conditions de travail des agents et des déstructurations de services.